

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

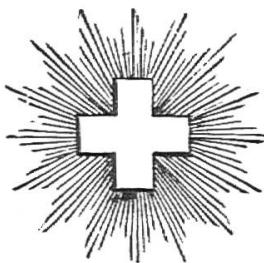
Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXI^e Année.



15 AOÛT 1885.

N^o 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Rapport du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel sur l'exercice de 1884. — Réunion des instituteurs du Jura bernois. — Travaux manuels des jeunes filles dans les écoles primaires du canton de Genève. — Littérature française. — Bibliographie. — Nécrologie de l'enseignement primaire et secondaire — Partie pratique : Français. Une page de Lamartine. Dictée avec exercices. Travaux écrits pour l'obtention du diplôme primaire neuchâtelois. Solution du problème du n^o 14.

R A P P O R T

*du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel
sur l'exercice de 1884. — (210 pages.)*

Ce rapport, comme tous les précédents, embrasse l'instruction publique à tous ses degrés.

En ce qui concerne le personnel de l'enseignement primaire, nous voyons qu'il se compose de 133 instituteurs et de 282 institutrices. Total : 415 personnes enseignantes.

En 1883, le nombre des enfants qui recevaient une instruction quelconque dans les écoles privées ou publiques, s'élevait à 22,068 ; en 1884, il a été de 21,509 ; il y a donc une diminution de 559 enfants.

La direction de l'Instruction publique a distribué en prix 1816 volumes, répartis entre les commissions d'éducation.

Dans leur rapport sur l'état des écoles primaires, les inspecteurs expriment le vœu de voir les écoles enfantines placées

sous le contrôle de la loi. Ils louent la création des soupes scolaires, organisées avec une sollicitude toute particulière au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Ils signalent la fondation d'une école Fröbel au Locle ; comme il n'est pas parlé de jardin, c'est d'une classe fröbelienne incomplète qu'il s'agit et non d'un vrai *Kinderergarten*.

Les inspecteurs estiment que les classes d'apprentis rendent de bons services, en ce qui regarde spécialement l'instruction civique, si peu comprise dans les classes régulières. L'enseignement privé n'est pas contrôlé suffisamment selon ces Messieurs.

Les inspecteurs se félicitent de l'adoption du système qui fait monter le maître avec ses élèves de la 4^e classe jusqu'en 3^e. Ils en énumèrent les avantages au point de vue éducatif comme de l'instruction publique.

Les absences sont toujours un sujet de lamentation, bien que la plaie ne se soit pas aggravée, comme on pourrait le craindre, en présence du manque de sévérité dans le contrôle ou dans la répression, qui se manifeste en certains endroits.

A propos des examens, les inspecteurs blâment avec raison la mauvaise habitude des questions suggestives et des signes que se permettent certains instituteurs. Il est à remarquer qu'on retrouve ce défaut même dans un enseignement plus élevé, secondaire ou même académique. Soit impatience, soit désir de faciliter les réponses des élèves, certains professeurs font la réponse en même temps que la demande et mettent le jury dans l'embarras lorsqu'il s'agit de donner des notes à des élèves qui n'ont presque rien dit.

Les examens donnent lieu à une autre observation fondée ; c'est la fièvre de l'examen qui, à mesure que s'approche le jour fatal de ce jugement dernier, transforme une école, une classe, en serre chaude. On veut, disent les commissions, et les inspecteurs s'associent à cette observation dans une certaine mesure, *faire en quelques semaines l'œuvre de dix mois*.

Nous nous expliquons la chose un peu différemment et nous dirions : On veut *refaire* en quelques semaines l'œuvre des dix mois précédents. Car on ne peut supposer que des instituteurs consciencieux n'aient pas travaillé pendant 10 mois, et c'est une justice à rendre au corps enseignant neuchâtelois en général, qu'il enseigne avec zèle et intelligence. Mais la peur ou la fièvre de l'examen, dégénérant en panique, fait faire aux maîtres et aux élèves des tours de force que condamne et bannit la saine pédagogie. Les examinateurs n'y sont-ils pour rien ?

Messieurs les inspecteurs ont eu la bonne idée de joindre à leur rapport des spécimens de dictées et de problèmes fournis aux commissions d'éducation par la direction de l'Instruction publique.

Ces compositions ont été trouvées faibles. Il en sera toujours ainsi tant qu'on consacrera trop de temps à la grammaire, qui n'est qu'une partie de l'enseignement de la langue.

Les inspecteurs rendent hommage au zèle louable avec lequel les commissions d'éducation accroissent le matériel scolaire, à leurs efforts pour répondre aux exigences qui ont trait à la gymnastique. De nombreux engins de divers genres, ont été installés dans les diverses parties du canton.

Les inspecteurs constatent l'essor pris par les bibliothèques scolaires. Il n'est pas rare de voir une bibliothèque de village se composer de 1000 à 1500 volumes. Mais, par des scrupules exagérés, on en retranche parfois impitoyablement tout ce qui ressemble ou appartient au genre romanesque. Bachelin, Favre, Combe, n'ont pas trouvé grâce. Il en est de même sans doute des romanciers ou nouvellistes qu'on nomme Xavier de Maistre, Töpffer, Goldsmith (le vicaire de Wakefield). On cite ici un mot de l'abbé Rœmy : les romans sont comme les champignons ; il y en a de vénéneux, de suspects et de *comestibles* !!! C'est-à-dire de mangeables.

Une partie intéressante du rapport est celle qui passe en revue les diverses branches de l'enseignement. MM. les inspecteurs ne sont pas favorables à Regimbeau, l'auteur d'un système d'épellation cependant bien apprécié de beaucoup de nos professeurs de la première enfance.

Pour l'histoire, on voudrait voir les enfants initiés par les maîtres *aux vues d'ensemble*, ce que nous avouons ne pas comprendre dans une école primaire. En ce qui concerne la méthode concentrique, nous l'adoptons, mais dans le sens exactement inverse. Nous nous en sommes expliqué dans notre Manuel de pédagogie. Les vues d'ensemble appartiennent à un degré avancé, parce que ce sont des abstractions, et, comme l'auteur de l'*Emile* l'a dit et que tous les pédagogues l'ont répété, les *abstractions ne sont pas faites pour les enfants*.

Nous terminons ici cette pâle esquisse du rapport des inspecteurs, travail substantiel et instructif, mais où nous voudrions changer quelques expressions dans l'intérêt de la correction et de la pureté du langage dont les inspecteurs doivent donner l'exemple. Dans un autre article, nous parlerons de l'enseignement classique et supérieur.

ALEXANDRE DAGUET.

RÉUNION DES INSTITUTEURS DU JURA BERNOIS

Je ne commencerai pas ce compte-rendu par la phrase consacrée : « Saint-Imier avait revêtu, le 3 août, ses plus beaux habits de fête », le comité d'organisation ayant invité la population à s'abstenir de toute décoration ; le local de la séance et

celui du banquet étaient seuls endimanchés. On y lisait plusieurs devises, dont la suivante, entre autres, me paraît mériter la publicité:

Du père Girard la sagesse,
De Pestalozzi le bon cœur,
De Scheer la méthode maîtresse
Et de Fellenberg la douceur :
Voilà les qualités du bon instituteur.

Environ 150 membres de la section jurassienne ont pris part à ces assises bisannuelles, honorées de la présence de M. le Dr Gobat, directeur de l'Education du canton de Berne. Les instituteurs vaudois ont eu la délicate attention d'envoyer quatre délégués : MM. Hermenjat, Gaillard-Pouzat, Trolliet et F. Payot. Le canton de Neuchâtel était représenté par M. Sauser, inspecteur à Chaux-de-Fonds. D'autres invités de Genève et de Neuchâtel ont exprimé au Comité jurassien leur regret de ne pouvoir assister.

La séance officielle s'est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Huguelet, directeur des écoles primaires de Saint-Imier. M. le maire Kœtschet a fait un discours de réception concis, mais rempli de bonnes pensées et d'expressions de sympathie. Après l'exécution d'un chœur par la *Jeune Jurassienne*, M. F. Stauffer a lu une poésie, intitulée *Bienvenue*, que nous publierons probablement en supplément de l'*Educateur*.

Deux sujets d'étude étaient à l'ordre du jour, l'un purement pédagogique, l'autre participant aussi du domaine social.

Pour la première question, *l'enseignement des branches réales*, les conclusions très développées du rapporteur, M. E. Péquegnat, inspecteur à Delémont, peuvent être résumées ainsi :

I. L'enseignement des branches réales mérite, à tous égards, une place honorable dans le programme des écoles primaires. Au degré moyen, cet enseignement comprendra essentiellement des monographies ; au degré supérieur, on y joindra des vues d'ensemble et des classifications élémentaires.

II. L'enseignement de la géographie doit être intuitif, raisonné, pratique, éveiller la curiosité scientifique et contribuer à la culture du sentiment religieux et du sentiment patriotique.

III. L'enseignement de l'histoire doit être pittoresque, animé, raisonné, moral ; il servira aussi à exercer convenablement la mémoire.

IV. Pour l'histoire naturelle, enseignement intuitif, exerçant le plus de sens possible. Emploi exclusif de la méthode socratique.

V. Les livres de lecture serviront de base à l'enseignement de l'histoire, de l'instruction civique, de l'histoire naturelle. Manuels spéciaux pour la géographie seulement.

M. Breuleux, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, a résumé son rapport sur *les caisses d'épargnes scolaires* dans les thèses suivantes :

1. En s'appuyant sur des faits nombreux et incontestables, il est permis, malgré l'absence de statistiques officielles, de prétendre que l'esprit de dissipation se développe toujours davantage parmi nos populations.

2. Dans l'intérêt moral et matériel de la société, il est urgent de réagir contre cette tendance et de travailler à développer l'esprit d'économie.

3. Dans ce but, on recommandera en particulier l'établissement des caisses d'épargnes scolaires.

4. Les instituteurs chargés de la direction de ces caisses devront s'attacher essentiellement à faire contracter aux enfants des habitudes d'ordre ainsi que le goût de l'épargne.

5. L'épargne est absolument facultative pour les élèves.

6. Il est à désirer que, dans chaque localité, des démarches soient faites auprès des parents pour leur faire connaître le but que l'on se propose d'atteindre au moyen de cette institution, et pour leur recommander les moyens les plus utiles à mettre en œuvre, en vue d'amener leurs enfants à la pratique réelle d'une sage économie.

7. L'organisation des caisses d'épargnes scolaires est abandonnée aux autorités locales ; toutefois, il est à désirer qu'elles s'inspirent des principes suivants :

a) l'organisation sera simple et réduira au minimum la responsabilité de l'instituteur ;

b) chaque élève épargnant recevra un carnet spécial ;

c) les dépôts pourront être retirés à toute époque, à la demande ou avec l'autorisation expresse des parents ;

d) le maximum de chaque dépôt ne devra en aucun cas dépasser la somme de cinq francs.

8. L'introduction des timbres d'épargne est vivement recommandée.

L'assemblée a voté les conclusions des deux rapporteurs. Moutier a ensuite été choisi comme lieu de réunion pour la fête de 1887.

Le banquet était animé, mais très digne, et d'excellentes paroles y ont été prononcées. M. Gobat, directeur de l'Education a porté le toast à la patrie ; M. César, curé à St-Imier, aux instituteurs ; M. Mercerat, à la prospérité de la section jurassienne ; M. Gobat, de Corgémont, aux délégués vaudois et neuchâtelois ; M. Fayot, pasteur, à l'union de la famille et de l'école ; M. Hermenjat a remercié les jurassiens pour leur cordiale hospitalité a et bu au progrès de l'instruction ; M. Ami Girard a rappelé le souvenir des grands pédagogues ; M. Allemand a proposé un vivat pour les vétérans de l'enseignement et les absents ; M. Trolliet a dédié son toast au comité jurassien et M. Breuleux a chaleureusement remercié la population de St-Imier pour son accueil sympathique.

F. ALLEMAND.

TRAVAUX MANUELS DES JEUNES FILLES

dans les écoles primaires du canton de Genève.

L'introduction des travaux manuels dans nos écoles ayant été reconnue utile par le Congrès scolaire et mise à l'étude par le Département de l'instruction publique, le moment est aussi venu de parler des améliorations qui pourraient s'accomplir en faveur de nos jeunes filles, auxquelles ne sauraient convenir ni la scie, ni le rabot. — « Une étude spéciale sur l'enseignement de la couture, doit leur être consacrée, dit le rapport, et une commission de personnes compétentes sera chargée d'étudier ce qui se fait en France et dans la Suisse allemande, afin de pouvoir proposer un plan d'ensemble applicable aux diverses écoles de la Suisse romande. » — La tâche de la commission sera, je crois, bien facilitée si les maîtresses lui soumettent leurs observations et leurs vœux.

C'est ce que je vais essayer, espérant me rencontrer avec bon nombre d'institutrices qui, comme moi, n'émettront point leur opinion avec le désir de la voir entièrement partagée, mais de provoquer un échange d'idées profitables à l'enseignement.

Notre programme n'a guère changé depuis 20 ans ; à part les rares confections du 6^{me} degré, il est resté à peu près le même. Le seul changement a été, si je ne me trompe, la suppression du raccordage du tulle pour le remplacer par celui du nappage, fait sur les tissus mêmes, des dessins appris auparavant sur la toile. Mais, à mon avis, au lieu de ménager la vue de nos élèves, nous avons aggravé le mal ; c'est parce que les tissus mis à notre disposition sont trop fins, trop serrés, et rendent ce travail pernicieux ou impossible pour bon nombre de nos jeunes filles.

Je pense que nous devrions faciliter l'enseignement de la couture et lui donner une direction plus pratique, plus étendue, qui répondrait mieux aux exigences du jour et marcherait de front avec les progrès réalisés dans l'enseignement du dessin et dans le domaine de la mécanique.

Le *dessin linéaire* a conquis sa place et, enseigné avec méthode, il rend de bons services à la jeune fille pour la coupe, aussi bien qu'au jeune garçon pour les travaux manuels. Il en est de même de la machine à coudre, employée d'une façon intelligente, et qu'on se procure aujourd'hui à meilleur marché qu'autrefois.

Nous avons là, par conséquent, deux auxiliaires puissants entre les mains et qui nous permettront d'accorder une part plus large à la coupe et à la confection.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons vu, lors de l'exposition de Zurich, que les écoles de Genève n'avaient rien à envier à celles des autres cantons de la Suisse, en ce qui concerne la couture proprement dite, si l'on en excepte certains points de luxe que nous pouvons enseigner sans que cela nous coûte beaucoup d'efforts ni de temps. Mais il n'en est pas de même de la confection qui est à peine enseignée chez nous, et réclame toute notre attention et nos soins.

Enseigner à la jeune fille à préparer ces petits objets de lingerie, qui n'ont guère de valeur que celle du travail et de l'adresse que nécessite leur confection ; lui apprendre à manier les ciseaux aussi bien que l'aiguille : voilà ce que je rêverais pour nos futures ménagères, et ce qui, je crois, constitue le vrai progrès. Faire de petits points, c'est bien ; mais savoir tailler un vêtement simple et le confectionner, c'est mieux encore, et j'estime que le jour où nous obtiendrons ce résultat de nos élèves, nous aurons bien mérité du pays, car nous auront contribué, pour une bonne part, à répandre l'aisance dans la famille.

Les conditions économiques sont telles que la femme doit nécessairement pourvoir, en partie, aux dépenses du ménage, par un travail rémunérateur. Ce travail se fait généralement en dehors de la maison, où il retient la mère loin des siens et l'oblige à lais-

ser aux soins inexpérimentés d'un aîné ses enfants qui, ainsi abandonnés, contractent l'habitude du désordre et des vices qui en sont la suite. Un autre système d'enseignement ne peut, sans doute, *à lui seul*, opérer un changement dans la société. Mais il peut contribuer à améliorer certaines positions. Lorsque dans la famille d'un ouvrier les enfants sont nombreux, le gain de la femme est loin souvent d'être suffisant pour parer aux inconvénients de son absence et pour payer les dépenses occasionnées par l'entretien et la confection des vêtements. L'argent rapporté le soir est livré le lendemain à la lingère ou à la couturière pour acquitter un travail qui pourrait, le plus souvent, être fait à la maison par la mère, si elle avait appris à l'école les notions essentielles de la coupe et de la confection. L'économie qu'elle ferait ainsi, constituerait un gain réel et lui permettrait, en restant chez elle, d'exercer cette surveillance maternelle que rien ne peut remplacer. Plus elle s'exercerait, plus elle se perfectionnerait, et plus elle aurait à cœur de ne pas confier à des mains étrangères la confection de ces mille choses qui nous parlent encore et toujours de la famille, nous l'attachent davantage et donnent au labeur un côté poétique qui mérite bien aussi d'être apprécié.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

On voit avec plaisir un certain nombre d'instituteurs de l'enfance, de maîtres primaires, s'occuper de littérature avec succès. Nous ne parlons pas de ceux qui riment malgré Minerve, comme disent les classiques, ou qui se lancent dans des genres qui demandent des talents achevés qu'ils n'ont pas et pour la culture desquels ils n'ont évidemment pas consulté leurs forces, au préalable, selon le conseil de Boileau :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.

Parmi ces instituteurs amis des lettres et préparés par leurs études à s'y adonner en connaissance de cause, nous citerons l'auteur d'une *Conférence publique donnée à Yverdon sur la langue française*, M. Macler. Mais le manuscrit qu'il nous a envoyé et qui contient le texte de sa conférence formant 18 pages in-4°, on sent bien qu'il ne saurait être question de la donner *in extenso* dans nos colonnes. De plus, M. Macler touchant à des questions et à des faits qui ont occupé tous les historiens de la littérature, n'a pas la prétention de dire des choses neuves. Nous nous bornerons donc à relever quelques idées de notre honorable correspondant.

Ainsi, relativement à Charlemagne, il est indubitable que la langue allemande était celle de ce monarque civilisateur. Le français n'existe pas, et on ne saurait envisager comme un mo-

nument de la langue française, ou langue d'oïl, le serment de Louis le Germanique : *Pro deo amur et pro christian poble...* cité cependant comme tel dans maints recueils. M. Macler a raison de n'y voir que du latin altéré.

Rabelais n'est pas apprécié à sa valeur quand on l'appelle grotesque et facétieux. Rappelons-nous le jugement porté par La Bruyère et des écrivains plus récents. Le curé de Meudon est un satirique profond et un homme de génie, en dépit de ses pages ordurières et de ses basses plaisanteries.

On est étonné de trouver cité parmi les plus beaux génies et les maîtres de la langue écrite, Mirabeau, qui fut il est vrai le plus grand orateur de France mais un écrivain parfois incorrect et bien inférieur à ceux dont on le fait l'égal. Qu'on lise le portrait qu'en trace Victor Hugo dans ses *Mélanges* et qui commence par ces mots : «-De Mirabeau écrivain à Mirabeau orateur, quelle transfiguration ! »

M. Macler met les deux frères Deschamps au premier rang et oublie d'y mettre Béranger. Nous aimons mieux citer ce qu'il dit de la langue française au XVIII^e siècle :

« Au XVIII^e siècle, la langue se fait toute à tous, elle devient militante ; elle descend sur la place publique, prend part à toutes les discussions philosophiques, religieuses, politiques et scientifiques qui attiraient et absorbaient les esprits d'alors. Sous l'empire de ces préoccupations, de ces luttes incessantes et vives, elle perd en partie la sérénité, la pureté extraordinaire qui l'avaient caractérisée dans le siècle précédent ; mais l'élément humain s'y retrouve plus dégagé, on y sent davantage palpiter le cœur, que parfois l'on devine à peine sous la surface calme, polie et étudiée du XVII^e siècle. On s'occupe moins des règles conventionnelles de la composition des écrits des traditions d'Aristote pour établir la signification précise et réelle des mots ; l'étude des synonymes prend faveur, sans toutefois que l'on en rédige des recueils, dont on se contente de préparer les matériaux pour l'âge suivant. Malgré les pertes que la langue put subir, si vraiment pertes il y eut, cela n'empêcha pas la verve spirituelle, vive, animée et brillante de Voltaire, l'éloquence ample et majestueuse, mais un peu maniérée de Rousseau, la concision de Montesquieu, la noblesse de Buffon, les accents profonds et terribles de la tribune française de la fin du XVIII^e siècle de se produire, de se donner libre carrière, de se manifester dans des ouvrages, dans des discours qui sont encore des modèles pour nous et qui resteront tels probablement aussi longtemps que la langue française sera parlée. »

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de géographie, suivi d'une table des principaux évènements historiques du canton, par Ed. QUARTIER-LA TENTE, pasteur. III^e édition augmentée, ouvrage recommandé par le département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel. — Editeur: M. RAGONOD, 1884.

Ce petit livre contient, sur le pays de Neuchâtel, une foule de notions claires et précises sur la géographie physique, politique, historique ; ces notions, généralement exactes, sont une introduction bien conçue à une étude plus détaillée et plus approfondie de la terre neuchâteloise. En vue d'une prochaine édition, nous recommandons à l'honorable auteur, d'abord quelques adjonctions comme celle du mot *démocratique* à celui de *république* (page 25). Dans l'avant-propos historique au lieu de *domination prussienne* qui peut induire en erreur le lecteur peu familier avec l'histoire du canton, nous mettrions : *du roi de Prusse*, Neuchâtel n'ayant jamais fait partie de la monarchie prussienne. Neuchâtel et Valangin dépendaient directement du roi par une sorte d'union personnelle aux Hohenzollern.

Nécrologie de l'enseignement primaire et secondaire

La commune de l'Isle vient d'éprouver une grande perte par la mort d'un de ses instituteurs, M. Gustave Cloux. Après avoir été élève distingué d'école primaire, G. Cloux entrait à l'Ecole normale de Lausanne. En 1879, ses trois ans d'étude achevés, il en sortait au premier rang. Quelques mois plus tard, les autorités scolaires de l'Isle l'appelaient à la direction de l'école du hameau de Villars-Bozon, où il ne tarda pas à se montrer un maître distingué; aussi, en 1883, recevait-il le prix Boissier. Les brillants résultats qu'il obtenait, il ne les devait pas seulement à ses grandes aptitudes pédagogiques, mais surtout à son amour pour ses élèves et pour sa vocation. Ce n'est pas lui qui aurait jamais regretté d'avoir embrassé la carrière d'instituteur. Il n'était bien lui-même que dans sa classe.

Son activité ne s'est cependant pas bornée à la pratique de l'enseignement : les nombreux travaux qu'il a présentés à la conférence des régents du district de Cossonay ont prouvé à ses collègues que s'il était bon praticien, il était également capable de traiter de main de maître les sujets les plus délicats de pédagogie théorique.

Par sa haute intelligence, son jugement si sûr, et son aimable caractère, G. Cloux était appelé à occuper une grande place dans le corps enseignant vaudois, au sein duquel sa mort laisse d'unanimes regrets.

L. J.

Le Jura bernois a perdu, dans le courant de mai dernier, deux instituteurs: Désiré FUETTERER, à Courcelon (Delémont) et Albert STEULLET, à Charmoille (Porrentruy).

Désiré Fuetterer, décédé le 1^{er} mai, était né à Lœwenbourg, petite commune du district de Delémont, le 11 novembre 1853. Il perdit son père de bonne heure, fut élevé par un de ses oncles à Mettemberg, pour entrer à l'âge de 19 ans dans l'école normale de Porrentruy.

Désiré Fuetterer reçut un brevet d'instituteur le 29 août 1877; peu après il fut appelé à diriger l'école de Courcelon. Mais la perte d'une compagne bien-aimée et de l'enfant de cette union troublerent son existence. L'automne dernier il eut encore le malheur de se casser la jambe, par suite d'un accident de voiture. Toutes ces circonstances ont dû porter de graves atteintes à la santé déjà délicate de Fuetterer.

La carrière pédagogique de Fuetterer n'a pas été longue, mais elle a été bien remplie. Il avait à cœur le progrès de l'instruction publique. Il travaillait surtout à faire disparaître l'emploi du patois chez ses élèves. Il était estimé de ses concitoyens et, bien qu'il appartînt au parti libéral, il avait été, l'année dernière, confirmé dans ses fonctions, par 160 voix sur 165 votants. Le village auquel il avait consacré ses forces et ses talents, a perdu en lui un ami sincère; l'école, un maître dévoué, et le pays, un bon citoyen.

Albert Steullet est mort le 4 mai; il n'avait pas 24 ans puisqu'il était né le 20 août 1861. Il avait suivi les cours de l'Ecole normale de Porrentruy, d'où il était sortit avec les meilleures notes. Il avait reçu son brevet en avril 1880. Une foule recueillie accompagnait la dépouille mortelle de Steullet dans le cimetière de Charmoille, où M. Allemand, instituteur à l'Ecole d'application de Porrentruy, rendit hommage aux qualités du défunt, jeune homme aux sentiments distingués et qui professait avec amour le culte de sa vocation.

H. GOBAT.

Nous recevons de Genève la douloureuse nouvelle de la mort prématurée de M. Alphonse Lombard, ancien membre du Comité central de notre société et instituteur de mérite. Il a été enlevé par une fièvre typhoïde. Fribourgeois d'origine et ancien élève de l'Ecole cantonale et normale de Fribourg, M. Lombard était l'un de ces instituteurs que la réaction avait contraint de chercher une position hors de leur pays et qui ont trouvé sur les bords hospitaliers du lac de Genève une position honorable. Le *Journal de Genève* a consacré quelques lignes à ce collègue au cœur chaud et loyal, cher à tous ceux qui l'ont connu et que son décès subit a frappés d'étonnement et de regret.

Notre correspondant de Genève nous signale l'état maladif de M. Joseph Rey, vice-président du Comité directeur et central de la Société romande pendant la période genevoise, et qui se trouve maintenant à Montbovon, dans la Suisse fribourgeoise, où l'air pur des montagnes rétablira, espérons-le, avec tous ses amis, sa santé naguère si robuste.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

UNE PAGE DE LAMARTINE (1)

Extrait de « Graziella » (2)

Nous éveiller au cri des hirondelles qui effleurait notre toit de feuilles sur la terrasse où nous avions dormi ; écouter la voix enfantine de Graziello, qui chantait à demi-voix dans la vigne, de peur de troubler le sommeil des étrangers ; descendre rapidement à la plage pour nous plonger dans la mer et nager quelques minutes dans une petite calangue, dont le sable fin brillait à travers la transparence d'une eau profonde, et où le mouvement et l'écumée de la haute mer ne pénétraient pas ; remonter lentement à la maison en séchant et en réchauffant au soleil nos cheveux et nos épaules trempés dans le bain ; déjeuner dans la vigne d'un morceau de pain et de fromage de buffle, que la jeune fille apportait et rompait avec nous ; boire l'eau claire et rafraîchie de la source, puisée par elle dans une petite jarre de terre oblongue, qu'elle penchait en rougissant sur son bras, pendant que nos lèvres se collaient à l'orifice ; aider ensuite la famille dans les mille petits travaux rustiques de la maison et du jardin ; relever les pans de murs de clôture qui entouraient la vigne et qui supportaient les terrasses ; déraciner de grosses pierres qui avaient roulé, l'hiver, du haut de ces murs sur les jeunes plants de vigne, et qui empiétaient sur le peu de culture qu'on pouvait pratiquer entre les ceps ; apporter dans le cellier les grosses courges jaunes, dont une seule était la charge d'un homme ; couper ensuite leurs filaments, qui couvraient la terre de leurs larges feuilles et qui embarrassaient les pas dans leurs réseaux ; tracer entre chaque rangée de ceps, sous les treilles hautes, une petite rigole dans la terre sèche, pour que l'eau de la pluie s'y rassemblât d'elle-même et les abreuvât plus longtemps ; creuser, pour le même usage, des espèces de puits en entonnoirs au pied des figuiers et des citronniers : telles étaient nos occupations matinales, jusqu'à l'heure où le soleil dardait d'aplomb sur le toit, sur le jardin, sur la cour, et nous forçait à chercher l'abri des treilles. La transparence et le reflet des feuilles de vigne y teignaient les ombres flottantes d'une couleur chaude et un peu dorée.

(1). Lamartine (Alexandre-Marie-Louis Prat de), illustre poète, orateur et homme d'Etat français, né à Mâcon, le 21 octobre 1790, mort le 21 mars 1869.

(2). « Graziella », titre d'un charmant volume et nom de la jeune fille que Lamartine a poétisée dans un délicieux poème, épisode touchant de la jeunesse de l'écrivain. Ce livre nous offre encore un ravissant poème en vers harmonieux, intitulé « le Premier regret », qui forme en quelque sorte l'épilogue du premier.

Exercices.

Lire, puis dicter le texte de la leçon.

Au cours de la dictée, donner les explications suivantes :

I. Vocabulaire.

Définition des mots :

<i>Plage</i>	n. f., espace plat d'une étendue plus ou moins grande, sur le rivage de la mer, et qui n'est recouvert d'eau que dans les grandes marées.
<i>Calangue</i>	n. f., synonyme de crique ou petite baie sur les rivages de la Méditerranée ; partie de mer qui s'enfonce dans les terres ou les rochers des falaises.
<i>Buffle</i>	n. m., animal du genre du bœuf, robuste, facile à mener au moyen d'un anneau passé dans le nez. Se trouve en Italie et en Amérique surtout en grands troupeaux.
<i>Jarre</i>	n. f., 1 ^o grand vase de terre vernissée ; 2 ^o nom donné quelquefois aux fontaines de terre cuite dont on se sert dans les maisons ; 3 ^o dans un moulin, futaille où tombe le son ; 4 ^o terme de laboratoire : grand bocal de verre garni à l'intérieur de deux feuilles d'étain qui en font une grande bouteille de Leyde ; 5 ^o n. m., poils longs, durs et luisants qui dépareraient la pelleterie, et dont l'enlèvement laisse à découvert un duvet soyeux, qui fait tout le prix de la fourrure.
<i>Oblong</i>	adj., qui est plus long que large. Une place oblongue. Périclès avait la tête singulièrement oblongue.
<i>Orifice</i>	n. m., 1 ^o Ouverture plus ou moins étroite qui conduit à quelque cavité ; 2 ^o nom de toute ouverture qui donne écoulement à un liquide contenu dans un vase ; 3 ^o Toute ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à quelque partie inférieure du corps, ou qui fait communiquer des cavités les unes avec les autres. Les orifices de l'estomac.
<i>Rustique</i>	adj., 1 ^o Qui appartient aux manières de vivre de la campagne ; 2 ^o en parlant des personnes, qui a un caractère d'homme de la campagne : un rustique ; 3 ^o terme d'agriculture et de jardinage : plantes, arbres rustiques, durs aux intempéries et aux différents climats ; 4 ^o Inculte, sauvage, sans art ; être ou chose ; 5 ^o Terme de charpente : bois rustiques, durs et noueux, fibres ondulées, tordues ; 6 ^o architecture : ordre rustique ; entablements et colonnes présentant une apparence brute, bossage uni ou piqué ; 7 ^o Fig. grossier, rude ; 8 ^o Langue latine rustique, latin corrompu.
<i>Cep</i>	n. m., 1 ^o pied de vigne ; 2 ^o partie qui porte le soc de la charrue ; 3 ^o terme de marine : le cep de l'ancre, le jas, deux pièces de bois de même forme que l'on cheville au bout de la vergue de l'ancre pour la faire tomber sur le bon côté étant au fond de l'eau.
<i>Cellier</i>	n. m., lieu au rez-de-chaussée d'une maison pour serrer le vin et autres provisions.
<i>Courge</i>	n. f., genre de la famille des cucurbitacées ; fruit de ces plantes ; potiron.
<i>Réseau</i>	n. m., 1 ^o petit rets ; 2 ^o tissu de fil, de soie, etc., en forme de rets ; 3 ^o espèce de filet rond sur lequel sont montés les cheveux des perruques ; 4 ^o réseau rond, le fond de certaines dentelles : point d'Alençon, de Malines ; réseau carré, le fond de la valencienne ; 5 ^o terme de blason, ornement divisé par des lignes diagonales ; 6 ^o terme de botanique, tissu de fibres entrelacées comme les mailles d'un filet ; 7 ^o terme d'anatomie, entrelacements de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs ; 8 ^o partie réticulée d'une substance inorganique ; 9 ^o ensemble de chemins ou de voies ferrées, de lignes télégraphiques, de lignes de bateaux à vapeurs, etc. ; 10 ^o terme de géographie, ensemble des triangles déterminés sur le terrain par les grandes opérations géodésiques.

Treille n. f., 1^o berceau fait de céps de vigne, soutenus par un treillage ; 2^o céps de vigne qui montent en espalier ; 3^o terme de pêche, espèce de filet monté sur un manche et tendu sur deux portions de cercle qui se croisent ; 4^o tas d'ardoises rangées suivant leur qualité.

Rigole n. f., 1^o petit fossé creusé dans la terre, ou petit canal creusé dans des pierres de taille ou établi avec des moellons ; terme de marine, canal creusé obliquement, de chaque côté de la caisse d'un mât de hune ou de perroquet ; 2^o il se dit du cours d'eau lui-même ; 3^o petite tranchée faite pour planter des bordures de buis, de thym, etc. ; petite tranchée pour faire écouler l'eau.

Matinal adj., 1^o qui appartient au matin ; 2^o qui se lève matin.

Darder v. a., 1^o frapper avec un dard ; 2^o lancer comme un dard : darder un regard, un rayon, un aiguillon, etc. ; absolument : le soleil dardait sur notre tête ; 3^o terme d'hort culture : un arbre darde ses branches quand il pousse des branches horizontales comme des dards.

Homonymes de : *toit* : toi ; *voix* : voie, vois, voie, voies ; *mer* : mère, maire ; *dont* : don, donc, dom ; *fin* : faim, feins, feint ; *où* : où, août, houx, houe ; *pain* : pin, peins, peint ; *jarre* : jar, jard, jars ; *pan* : Pan, pends, pend ; *peu* : peux, peut, peuh ; *entre* : entre, antre ; *cellier* : sellier ; *dans* : dent, d'en, dam.

Synonymes de : *Calangue* : crique, anse, baie, golfe, fiord ; *rustique* : champêtre, grossier ; *courge* : citrouille, congourde, potiron ; *matinal* : matineux, matinier.

Exiger une phrase d'application pour chaque mot, et, le cas échéant, pour chaque acceptation.

Conjugaison.

Écrire toutes les propositions de la période, indépendamment les unes des autres, au présent de l'indicatif, première personne du singulier, ou aux deux nombres de la troisième personne, si le sens l'exige.

Ex. : Je m'éveille au cri des hirondelles. Elles effleurent mon toit de feuilles. Je dors sur la terrasse, etc.

Analgse logique.

1^o Faire énoncer les idées principales, secondaires et incidentes ;

2^o Faire trouver la phrase qui résume la période ;

3^o Attirer l'attention sur l'élegance et l'harmonie de la tournure infinitive.

Règles d'orthographe d'accord.

... le mouvement et l'écume de la haute mer ne pénétraient pas... (deux sujets singuliers).

... nos cheveux et nos épaules trempés dans le bain (adj. qualifiant un nom masculin et un nom féminin).

... la transparence et le reflet des feuilles de vignes y teignaient les ombres flottantes... (deux sujets singuliers).

En général, accord du verbe avec son sujet et de l'adjectif avec le nom.

Questions d'esthétique.

Faire remarquer la beauté de la période, la juste proportion des parties, la grâce des détails, l'heureux choix des mots.

Faire découvrir quelque gracieux tableau, quelque sentiment exquis, quelque sentiment pratique et utilitaire.

Observer comment, à chaque membre de la période, les complémentives ou incidentes s'ajoutent aux principales, comme autant d'ornements riches et élégants.

Faire le choix des phrases qui sont plus particulièrement remarquables quant à leurs idées, leur construction, leurs figures.

Apprendre le texte entier, de manière à le déclamer de mémoire.

Qualités principales : pureté, harmonie, richesse, élégance, ampleur, couleur locale, beauté.

Traiter le même sujet d'une manière libre et originale.

AIMÉ ROADEY.

Nous donnons, ci-après, les matières des travaux écrits de la session d'été des examens pour l'obtention du brevet d'enseignement primaire, passés à Neuchâtel, les 13, 14, 15 et 16 juillet 1885, par six aspirants et 33 aspirantes, qui ont obtenu, les premiers, 5 brevets de premier degré et les secondes, trente et un.

A. FRANÇAIS.

Sujet de composition : *La patience.*

Dictee.

La forteresse de Pisino.

La forteresse de Pisino est un des plus curieux spécimens de ces formidables bâtisses qui furent élevées au moyen-âge. Elle a encore très belle apparence, et il ne manque que des chevaliers à ses salles voutées, des châtelaines vêtues de robes ramagées et coiffées de bonnets pointus à ses fenêtres en ogives, des arbalétriers aux machicoulis de ses galeries crenelées et aux herses de ses ponts-levis. L'œuvre de pierre est encore intacte, mais le gouverneur, les soldats, et les porte-clefs, qui n'ont plus rien du costume mi-parti jaune et rouge du vieux temps, mettent une fausse note dans le paysage.

Le donjon occupe le côté d'une terrasse qui termine brusquement la ville. Si l'on s'appuie sur le parapet, le regard plonge dans un gouffre dont les parois ardues, tapissées de lianes échevelées, sont coupées à pic, et d'où rien ne surplombe ; pas une marche, pas un palier, pas un point d'appui ; rien que des stries capricieuses, lisses, effritées qui marquent le clivage oblique des roches. En un mot, un abîme qui fascine et qui ne rend pas les corps qu'on y a précipités.

Au fond est un torrent dont le courant est irrésistible à l'époque des hautes eaux et qui sert de récipient au trop-plein d'une rivière dont l'issuë est une grotte qu'elle s'est creusée et dans laquelle elle s'engouffre avec l'impétuosité d'un raz (*ou raz*). Où va-t-elle ainsi ? on l'ignore. De cette grotte, forée dans le schiste et l'argile, on ne connaît ni la longueur, ni la direction, quelques tentatives que l'on ait faites, et nul ne peut dire si les eaux ne s'y heurtent à quelques centaines d'angles, à quelque forêt de piliers qui supportent, avec l'énorme substruction, la cité tout entière.

Déjà de hardis explorateurs, lorsque l'étiage permettait l'emploi d'une légère embarcation, ont essayé de descendre le cours de la rivière à travers ce sombre boyau ; mais quels qu'aient été leur persévérance et leurs efforts, ils ont toujours dû rétrograder. Tel est ce Buco dont les prisonniers ne soupçonnaient pas même l'existence.

Huit heures et demie venaient de sonner au beffroi. La nuit était menaçante, l'atmosphère presque irrespirable était saturée d'électricité ; le tonnerre se mit à gronder. Une évasion, entreprise dans ces conditions, aurait eu quelque chance de succès si un gouffre n'eût été ouvert sous les pieds des fugitifs.

Avec une pièce de fer qu'ils avaient arrachée, les deux hommes étaient parvenus à dégager les barreaux scellés dans le mur, qui obstruaient la fenêtre de leur cellule, et finalement à les sortir de leurs alvéoles. Une poussée énergique entre deux accalmies, et le grillage fut lancé dans l'abîme. Un instant après, le comte Sandorf était hors de la baie, suspendu au cable du paratonnerre. L'orage avait alors une violence inouïe ; les zigzags des éclairs se croisaient au-dessus du donjon, et la pointe du paratonnerre brillait d'une lueur blanchâtre, que le fluide y avait accumulée sous forme d'aigrette, tandis que la tige métallique oscillait dans l'air.

Le prisonnier descendait prudemment au milieu des effluves électriques, cherchant quelque point pour y poser ses pieds. A quelques vingt mètres au-dessous de la fenêtre, il sentit enfin une aspérité ; c'était une sorte de banquette qui excédait à peine le soubassement de la muraille. Il s'arrêta, essayant de sonder la profondeur du gouffre. Tout à coup il aperçut, à la lueur d'un éclair, son camarade qui sortait de la cellule, et bientôt tous deux furent réunis ; mais, presque aussitôt, une vive lumière fusait hors de la muraille, suivie d'une détonation sèche. Ce n'étaient plus les sinuosités de la foudre ; un coup de feu avait été tiré, au hasard, peut-être ; mais que ce fût un signal ou qu'une balle eût été adressée aux fugitifs, leur évasion n'en était pas moins découverte (1).

B. ARITHMÉTIQUE

Voici les trois problèmes donnés aux aspirantes :

1. Un lingot d'or et de cuivre au titre de 0,750 pèse 650,16 gr. Combien de grammes d'or pur faut-il fondre à ce lingot pour obtenir un alliage à 0,900 et combien de pièces de 20 francs peut-on fabriquer avec le lingot ainsi obtenu ? La pièce de 20 fr. est au titre de 0,900 et pèse 6,45 gr.

Réponses : Il faut ajouter à 650,16 gr. au titre de 0,750, 975,24 gr. d'or pur, et avec l'alliage obtenu on pourra fabriquer 252 pièces de 20 francs.

(1) Bien que cette dictée ne soit pas émaillée de difficultés grammaticales proprement dites, elle n'en offre pas moins des difficultés d'un autre genre aux aspirants ; aussi a-t-on fait un certain nombre de fautes. Les mots suivants ont été l'écueil auquel sont venus se heurter plusieurs candidats : machicoulis — costume mi-parti (on a écrit mi-partie) — stries — étiage — zigzags (qu'on a écrit au singulier).

2. Quelle est la capacité d'un vase, sachant que l'huile qui remplit les 7/9 de ce vase pèse autant que fr. 1152,90 en monnaie d'argent ? L'hectolitre d'huile pèse 91,5 kgr.

Réponse : La capacité du vase est de 8,1 litres.

3. Enoncer et démontrer la règle de la division de deux fractions.

Solution du problème du numéro 14.

Il paie comptant, après escompte	Fr. 2,545	44
» dans huit mois	3,936	24
» » pour intérêts	45	92
» pour droits d'entrée	312	40
» pour frais de transport	85	91
		—
Somme déboursée	Fr. 6,925	91
Ajouter à cela 15 % pour bénéfice	1,038	88

La somme qui doit rentrer est de . . . Fr. 7,964 79
à diviser par litres 15620 — 8 lit. par hectolitre, soit 15620 — 1249,6 = 14370,4.

Fr. 7964,79 : 14370,4 = fr. 0 55,42 centimes.

Réponse : Pour réaliser le bénéfice désiré, il doit revendre le litre 55 centimes 42 centièmes, ou 55 1/2 centimes à peu près.

NOTES. — On nous écrit qu'il serait à désirer que, dans le canton de Vaud, l'autorité supérieure envoyât les sujets d'arithmétique et de géométrie, comme il le fait pour les compositions et la dictée, car il y a ainsi trop de différence entre les sujets donnés dans les différentes localités, et le département ne peut pas connaître exactement l'état des écoles.

Nous croyons l'observation de notre correspondant assez fondée et nous nous permettons d'attirer l'attention des autorités scolaires sur ce point important de l'organisation de nos écoles. Des travaux traitant de ce sujet seraient reçus avec reconnaissance par la rédaction du journal. — Ont résolu le même problème d'une manière satisfaisante : F. Barth, M. Béguelin, A. Bellenot, A. Bernard, M. Bernard, P. Bourgoin, P. Chautems, J. Cloux, M. Cloux, L. Fischer, C. Guenat, H. Hostettler, J. Maget, A. Matthey, M. Monnier, A. Schwab, J. Tschangrion, C. Vögeli, L. Zeller. — Plusieurs de ces élèves n'indiquant pas sur leur communication la localité à laquelle ils appartiennent, nous avons cru devoir les ranger par ordre alphabétique.

Nous rappelons une fois pour toutes qu'il est inutile d'envoyer à la sous-rédaction des travaux rentrant dans la première partie du journal. Ces articles sont invariablement renvoyés au rédacteur en chef, qui leur accorde la place nécessaire, lorsque le temps est venu. On ne gagne rien à vouloir forcer l'ordre établi dans l'administration, si ce n'est une peine de plus qui nous incombe.

Etant absent jusqu'au 1^{er} septembre, toutes les communications doivent être adressées à M. F. Allemand. A. J.

Faculté de droit

BARON, p. o. Pandect., part. spéci. ; droit rom. de fam. et des success. ; exégèse du corp. jur. civ. — ZEERLEDER, p. o. Droit privé germ. ; droit commerc. d'après le Code féd. des oblig. — KÖNIG, p. o. Droit privé bern. ; hist. du droit privé bern. ; droit des assurances. — TROOSS, p. o. Droit pén. allem. et bern. ; proc. bern. en matière de poursuites et de faillite ; des projets de loi féd. sur la poursuite pour dettes et la faillite. — HILTY, p. o. Droit publ. de la Conféd. suisse ; droit public génér. ; politiq. de la Conféd. — ONCKEN, p. o. Politiq. commerc. et traités de commerce ; de la question sociale dans l'antiquité ; économ. polit. au point de vue géograph. ; entretiens sur des sujets d'économ. polit. — EMMERT, p. o. Méd. lég. — ROSSEL, p. e. Code Napoléon ; code fédéral des oblig. ; répét. de droit civil franc. — MARCUSEN, p. d. Institut. du droit rom. ; répét. des pandectes. — GRETERNER, p. d. Droit pén. allem. et bern. ; exposé et critiq. des théor. du droit pén. ; introduct. histor. au droit pén. ; répét. de la part spéci. du droit pén.

Faculté de médecine

GASSER, p. o. Anat. syst. ; ostéol. et syndesm. ; embryol. ; exerc. de dissec. ; répét. et exam. d'anat. — KRONECKER, p. o. Physiol. des fonct. anim. ; des diverses méthod. en matière d'expér. physiol. et exerc. dans l'emploi d'appareils de diagn. ; trav. à l'instit. physiol. — DE NENCKI, p. o. Physiol. des champign. des classes inf. dans leurs rapp. avec les mal. infect. ; chim. et physiol. de l'urine ; trav. prat. de chim. gén. et méd. au labor. — LANGHANS, p. o. Anat. pathol. spéci. ; cours de microsc. ; cours d'autops. — EMMERT, p. o. Méd. lég. avec casuist. méd. lég. ; hyg. publ. ; hyg. avec police sanit. de différ. pays. ; toxic. ; cours prat. de méd. lég. — LICHTHEIM, p. o. Clin. et polycl. méd. ; pathol. spéci. et thérap. — KOCHER, p. o. Clin. et polycl. chir. ; chir. spéci. — MULLER, p. o. Cours propéd. d'obstétr. et de gynécol. ; clin. et polycl. d'obstétr. et de gynéc. avec des exerc. de diagn. — PFLUGER, p. o. Clin. et polycl. des mal. des yeux ; ophthalmol. théor. ; cours d'ophthalmosc. — VOGT, p. o. Hygiène scient. ; répét. d'hyg. ; théor. des épid. ; exerc. de statist. — SCHÄRER, p. e. Psych. avec démonstr. clin. — DEMME, p. e. Clin. et polycl. des mal. des enf. ; pharmacol. avec démonstr. — VALENTIN, p. e. Laryngosc. et malad. du larynx ; otiatr. ; polycl. des mal. des oreilles et du larynx ; points essentiel de l'hist. de la méd. — D'ERLACH, p. d. Des blenn. des org. gén. ; chap. de la théor. de la syph. — DUTOIT, p. d. Otiatr. avec exerc. prat. — EMMERT, p. d. Ophthalmol. théor. ; exerc. prat. de diagn. des mal. des yeux. — CONRAD, p. d. Chap. chois. d'obstétr. et de gynéc. ; pathol. et théor. des couches. — GIRARD, p. d. Cours de bandag. ; des hernies. — ALBRECHT, p. d. Pathol. gén. en tenant particul. compte des mal. de l'enf. ; cours de mal. de l'enf. ; exerc. prat. dans l'emploi des méth. de diagn. pour les mal. de l'enf. — DUBOIS, p. d. Electrothér. — d'INS, p. d. Clin. dermatol. — DICK, p. d. Des anom. du bass. ; répét. d'obstétr. — BIRCHER, p. d. Chir. spéci. — FLESCH, p. d. Anat. du syst. nerv. centr. ; trav. au labor. — JONQUIÈRE, p. d. Cours de laryng. et d'otolog. — SAHLI, p. d. Répét. de méd. int. ; cours de polycl. pendant les vacanc.

Faculté de philosophie

HEBLER, p. o. Hist. de la philos. anc. ; exposé et crit. des théor. du libre arbitre ; exerc. de philos. — TRÆCHSEL, p. o. Hist. de la philos. moderne jusqu'à Kant ; psycholog. ; chapitr. choisis de la philos. des relig. ; hist. des beaux-arts. — HAGEN, p. o. Hist de la littérat. romaine ; explic. des nuages d'Aristoph. ; au Sémin. philol. : les Topiques de Cicéron ; topograph. d'Athènes. — MORF, p. o. Hist. de la littér. franc. au XII^e siècle ; théorie des sons et formes du vieux franc. avec interprét. de Chrisost. Cliges ; syntaxe italienne ; lect. et explicat. de monum. de langue réth. et roman. ; au Sémin. romand : gramm. provençale avec lecture ; exerc. d'interprét. — HIRZEL, p. o. Hist. de la littér. allem. aux XVIII^e et XIX^e siècles ; vie et œuvres de Lessing ; exerc. pédagog. d'hist. de la littérat. ; au Sémin. allemand : exerc. de critiq. d'hist. littér. — HIBBER, p. o. Hist. de la Suisse de 1712 à 1802 et de 1803 à 1831 ; répét. d'hist. suisse ; au Sémin. histor. : théorie de la lect. des docum. ; chronol. ; hist. de l'écriture ; exerc. de lecture et d'explic. d'anc. docum. — STERN, p. o. Hist. de la Réform. et des guerres de relig. de 1517 à 1648 ; révolut. de 1848-1849 ; au Sémin. histor. : exerc. crit. et

exerc. pédag. d'hist. — MICHAUD, p. o. Hist. de la littér. franco-suisse au XIX^e siècle. — SCHLÄFLI, p. o. Fonct. des boules et fonct. de Bessel; mécan. analyt.; calcul infinités. — FORSTER, p. o. Phys. expér.; répét. de phys.; météorologie; mesur. phys. — SCHWARZENBACH, p. o. Chim. des compos. org.; chim. méd.-lég. avec expér. et démonstr.; cours prat. au labor.; répét. et expér. sur l'ensemble de la chim. — FISCHER, p. o. Botan.; indicat. pour l'analyse des criptog.; démonstr. et excurs. pour la connaissance des cryptog. — BALTZER, p. o. Minér. gén. et spéci.; exerc. de minér.; des phénom. volcan. de la terre et de la form. des mont. — STUDER, p. o. Zool. et anatom. comp. des invertébr.; zool. gén.; répét. de toute la zool.; exerc. de zool. — RUEGG, p. e. Pédagog. psychol.; répét. de pédagog. didact. avec exerc. — HITZIG, p. e. Isée; au Sémin. philol: Hypolyte d'Eurip. — VETTER, p. e. Hist. de littérat. allem. au moyen-âge; anc. allem. du nord (anc. Edda); au Sémin. allemand: exerc. et trav. en hist. littér.; exerc. de lect. goth.; répét. de la gramm. du moy. haut allem. — SIDLER, p. e. Chap. choisi. de géom.; du mouv. des corps célest. tourn. autour du sol. en sect. sphér. — PERRENOUD, p. o. Pharmacogn. avec démonstr. prat.; exerc. de microsc. en pharmacogn.; labor. de chim.; répét. de pharmacognos. — JAHN, p. d. Longinus; Institut. orat. de Quintill. — DUBI, p. d. Hist. des emp. rom.; au Proséminaire: Exerc. de grec; lect. cour. de latin. — KURZ, p. d. Mythol. grecq. — KUNZLER, p. d. Lect. et interprét. de Jul. Cés. de Shaksp.; chap. de litt. angl. du XVIII^e siècle; introd. à la lang. angl. — HESS, p. d. Hist. de la mus; chant d'église. — BLASER, p. d. Cours prépar. de mathém. pour les aspir. offic. de l'artill. et du gén.; trigon. rectil.; théor. des opér. cadastr.; problém. de statist. — BENTELI, p. d. Géom. descript. avec répét.; méth. du dess. techn.; géom. prat. avec répét. — GRAF, p. d. Intégral. déterm.; répét. de l'analyse; des princ. fondam. de la théor. mécan. de la chal.; optiq. théor. — LEUCH, p. d. Analys. algébr.; géom. analyt.; trigon. sphér.; calcul différ. et intégr.; méthod. de l'enseign. des mathém.; répét. de géom. analyt. et de calc. diff. et int.; équat. différ. — HUBER, p. d. Calc. intégr. avec exerc.; trigon. sphér. et géogr. mathém.; géom. analyt. des surf. courb. — BIGLER, p. d. Du potentiel; équat. différ.; calc. intégr. — LANDOLPH, p. d. De la théor. des bases org.; analyse de l'urine; chim. analyt. — SCHAFFER, p. d. Chim. des alim. avec expér. et démonstr.; trav. prat. au labor. — FISCHER, p. d. Répét. de botan.; physiol. des plantes; exerc. de microsc. — FANKHAUSER, p. d. Méthod. de l'enseign. des scienc. nat. dans les écol. moy.; hist. des scienc. nat. — PETRI, p. d. Géogr. phys.; Asie; phys et ethnogn.; exerc. de géogr.

Ecole bernoise des beaux-arts

VOLMAR, p. d. Cours théor. et théor. prat. gén.: Des sciences auxil. de l'art du dess.; perspect. en peint.; ordre des plis; compos. en peint. Cours prat.: Dess. anatom.; dess. et peint. du paysage; dess. et peint. acad. d'après des plâtr. et d'après nat. — G. BENTELI. Dess. et peint. du paysage, de la nat. morte et de mod. de têtes; dess. et peint. acad.; persp. en peint.; méthod. de l'enseign. du dess. dans les écoles popul. — A. BENTELI, p. d. Perspect. dans le dess. de construct.; dessin techn. — A. LAURENTI. Modelage. — E. DAVINET. Cours pratiques d'arts et métiers.

Ecole vétérinaire

Prof. BERDEZ, direct. Pathol. spéci. et thér.; thérap. gén.; clin. stat. — Prof. GUILLEBEAU, Anat. pathol.; cours d'histol. path.; obstétr.; autops. — Prof. FLESCH, Ostéol.; anat. syst.; exerc. de dissect.; histol. — Prof. HESS, Chir.; clin. ambul.; exerc. d'opérat.; ferrage. — NOYER, maître auxil. Théor. des races et élève du bét.; extér. de la race bov. — KRONECKER, p. o. Physiol., 1^{re} part. — FISCHER, p. o. Répét. de botan. — BALTZER, p. o. Minér. — FORSTER, p. o. Phys.; répét. de phys. — SCHWARZENBACH, p. o. Chim. org.; trav. au lab. de chim.; répét. de chim. — STUDER, p. o. Zool. et anat. compar.

Berne, le 9 juillet 1885.

Le Recteur de l'Université.

XXI^e ANNÉE

N^o 17.

PORRENTRUY

1^{er} Sept. 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr.

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un complet rendu, s'il y a lieu.

à M. le Dr **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.

à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy* (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutrux**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHATEL :

MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sausier**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA

BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Merceral**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. —

SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'Ecole normale de *Porrentruy*, président. —

E. Meyer, recteur de l'Ecole cantonale de *Porrentruy*, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à *Porrentruy*, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de *Porrentruy*. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de *Porrentruy*. — **F. Guélat**, instituteur à *Bure* (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de : M. Quenardel, directeur de l'Ecole normale, Amiens, Somme (France) ; Signor Santi Giuffrida, professeur, Catane (Italie) ; M. F. Brunisholz, professeur à l'Ecole allemande et suisse à Constantinople ; M^{me} Boulotte, Oran, (Algérie) ; Ecole normale, Montbrison, Loire (France) ; M. Monney, professeur, Lindenstrasse, Francfort-sur-Mein ; Municipio di Mantova (Italie) 12 fr. pour 1885 et 1886.

CAISSE MUTUELLE

Reçu avec remerciements, don de M^{me} Boulotte, Oran (Algérie) 5 fr.

 Prière à ceux de nos abonnés qui demandent un changement d'adresse, de nous envoyer la dernière bande du journal.

Librairie L. CHAPUIS, éditeur, Porrentruy

LA PREMIÈRE ANNÉE DE GÉOGRAPHIE

PAR H. ELZINGRE, INSTITUTEUR.

Ouvrage in-4^o de 64 pages, illustré de plus de 50 dessins et plans et de deux cartes tirées en couleur.

Ce traité est recommandé aux membres du corps enseignant du Jura par la Direction de l'Education du canton de Berne.

Leçons d'histoire suisse et d'histoire générale

Editeur F. PAYOT, Lausanne

Manuel recommandé par la Direction de l'Education aux instituteurs et aux élèves des classes secondaires et primaires supérieures du Jura. 3-1-30

SORT DE PRESSE :

COURS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

à l'usage des écoles primaires

PAR

J. FROSSARD, maître de mathématiques et F. CORTHÉSY, inst. à Bex.

Joli volume cartonné, dos en toile, renfermant 107 figures intercalées dans le texte, ainsi qu'un grand nombre d'exercices et de problèmes pratiques.

Nouvelle édition, corrigée et augmentée. — Prix : 60 centimes.

En vente chez les auteurs, à Bex, et chez les principaux libraires. 3-1-30